

La Lettre Prévention des déchets dans les Landes n°2 - mai 2005

Si possible, lisez cette lettre électronique sans l'imprimer, vous accomplirez ainsi un geste simple de prévention !

Pilotage du programme et communication

- La prochaine réunion de la sous commission aura lieu le 1^{er} juin après-midi et sera consacrée principalement à la **validation des grandes orientations du Plan de Communication** : stratégie de communication, ligne graphique, slogan de la campagne. Seront également présentés les comptes-rendus des groupes de travail du 17 mai.
- Un nouveau groupe de travail est créé sur l'**Education à l'Environnement**, pour la mise en œuvre d'actions et la création de supports de communication sur la prévention des déchets, dans les établissements scolaires (écoles et collèges).
- Une chargée de mission, Mlle Marie Caus, a été recrutée par le Conseil Général (arrivée en juillet-août).

Groupes de travail

Compostage autonome

- **Un film** a été tourné par l'ADEIC début avril avec le SITCOM de la Côte Sud des Landes, il est en cours de montage et sera présenté dans le magazine Consomag sur France 3.

Stop Pub

- Les **autocollants seront distribués principalement en mairies et en déchèteries** ainsi qu'à travers les structures intercommunales de collecte et de traitement et les associations. Le calendrier de diffusion sera arrêté avec celui de la campagne de communication départementale, qui accompagnera en particulier cette action.

Suppression des sacs de caisse

- Une **réunion est prévue au mois de juin avec les enseignes du département** (100 établissements de plus de 300 m² sont concernés).
- Un **projet de Charte Départementale**, en cours d'élaboration, y sera présenté

Guide et campagne de promotion consommation responsable

La première cible choisie pour la campagne est le consommateur, à travers l'acte d'achat. 8 thèmes ont été retenus par le groupe de travail, pour promouvoir des gestes pratiques de réduction des déchets : **les alternatives à l'achat** (analyse des besoins réels, évitement du gaspillage, location plutôt qu'achat en cas de besoin ponctuel,...), **le transport des achats** (panier ou cabas à la place des sacs à usage unique...), **le choix des conditionnement limitant les emballages** (grands volumes, coupe, vrac, emballages légers), **la préférence des produits durables par rapport aux jetables** (lampes fluocompact, accumulateurs,...), **le recours aux recharges et produits concentrés, l'utilisation de récipients réutilisables** pour le transport de produits en vrac des commerces (boîtes à œuf, boîtes alimentaires), **la préférence pour les produits locaux et de saison** (diminution de l'impact de leur transport), **la connaissance des produits éco-labellisés**. Ces thèmes seront déclinés sous forme de support adapté.

Eco conception

- Un succès pour la **réunion d'information sur l'Eco-conception** organisée par la CCIL le 14 avril dernier à Mont de Marsan. Une quinzaine d'entreprises ont assisté aux présentations de l'ADEME, de l'AFAC, ainsi qu'au témoignage d'une entreprise primée pour sa réalisation exemplaire : Luminox Cooper. L'accompagnement d'entreprises volontaires pour engager une démarche est à l'étude

Brèves de la prévention

- Les **initiatives territoriales de suppression des sacs de caisse jetables se multiplient** : après la **Corse** et les **Alpes de Hautes Provence**, c'est le département de la **Savoie** qui s'est fixé le 2 mai 2005 comme date d'arrêt de la distribution de sacs pour 150 magasins ou groupements de magasins, dont 87 % des grandes surfaces alimentaires, signataires d'une charte. Des initiatives similaires sont mises en œuvre sur des territoires plus restreints : **Ile de Ré, La Ciotat, Montpellier, Dijon**,... Notons que les initiatives ne se limitent plus aux grandes surfaces, mais incluent de plus en plus souvent les commerces et les marchés.

Les « **Recycleries** » ou « **Ressourceries** » aussi se multiplient, surtout dans le nord de la France. Ces établissements ont quatre activités principales, complémentaires :

- ▶ **la collecte séparative des déchets d'origine "encombrants ménagers"** ou "déchets industriels banals", en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi,
- ▶ **le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets**, afin de leur rendre toute leur valeur ; **le démontage, la dépollution des objets non réutilisables** afin de les recycler dans les filières adéquates,
- ▶ **la revente de ces objets** afin d'assurer une part de ressources propres et d'offrir les biens revalorisés à faible prix, aux personnes qui en ont besoin,
- ▶ **l'éducation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réemployables, des jeunes générations mais aussi auprès de tous les habitants,

Le Réseau des Recycleries et Ressources fédère une **vingtaine de structures en activité ou en cours de constitution**. Dans le Sud-ouest, pas encore d'établissement opérationnel, mais des projets à différents stades : La Glanerie près de Toulouse, un projet Emmaüs près de Pau avec la Communauté d'agglomération, Valoris à Auch, un projet porté par le SMD3 en Dordogne,...



Pour en savoir plus, le site du réseau, très riche en informations : www.recycleries-ressourceries.org

Calendrier

- **1 juin** : Réunion de la sous-commission au Conseil Général à 14h30
- **9 juin** : Journée technique régionale sur la Prévention des Déchets et le Compostage individuel, à Bordeaux, organisée par l'ADEME (contact : Alain Besancon)
et dès à présent sur vos agendas...
- **19 et 20 octobre** : Deuxièmes rencontres nationales de la prévention de la production de déchets, co-organisées par l'ADEME et le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable